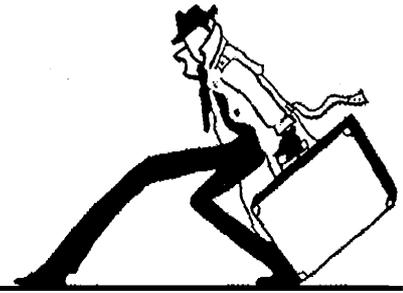


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



EDITO

Fins de règnes ?

La fin des empires ne vient pas seulement de la révolte des peuples assujettis, elle surgit aussi, chez les dominants, d'un mélange détonant de paresse intellectuelle et d'orgueil démesuré – une outrance (l'*hubris* des Grecs) qui elle-même stimule la révolte. Nous, Français, observons et comprenons aisément, quotidiennement, cet engrenage dialectique qui, en Irak, va réduire en cendres les ambitions des néo-impérialistes américains. On les appelle aussi « néo-conservateurs », ou « néo-cons », et cela dit assez bien la débilité de leur effort d'intelligence du monde, lesté de trop de suffisance. L'hyperpuissance américaine n'en sortira pas indemne.

Jacques Chirac et Dominique de Villepin jubilent : ils l'avaient bien dit. Et les Français, ma foi, en tirent une certaine vanité. Ce sentiment pourrait être très passager. Il nous est beaucoup plus facile de voir la paille dans l'œil des Yankees que la poutre dans le nôtre. D'autant que, sur les sujets qui fâchent vraiment – la mise en cause du noyau militaro-politico-industriel –, les médias américains ont, depuis 1945, sorti beaucoup plus de choses que les nôtres. Nos médias ne nous ont encore pratiquement rien décrit de la gravissime complicité française dans le génocide d'un million de Tutsi au Rwanda, en 1994 – ils commencent seulement à l'évoquer, en termes très généraux. Ils n'ont rien exposé, ou si peu, des crimes et désastres générés par quatre décennies de dictatures et de prédation franco-africaines.

Il n'y a pas que l'impérialisme américain, il y a le nôtre, subalterne mais réel. N'en déplaise aux souverainistes, il est tout aussi malfaisant, condamnable et condamné. Plus notre suffisance historique en retardera la conscience, plus le réveil sera brutal. Il pourrait être infligé en Côte d'Ivoire.

Ce pays a été le cœur de la Françafrique, comme Houphouët était au cœur du réseau Foccart. Tout cela se donnait une allure plutôt bonhomme, mais les opposants, parmi lesquels a longtemps figuré Laurent Gbagbo, ont connu la répression, l'emprisonnement, le massacre (exceptionnel, il est vrai). Pour prolonger son règne, Houphouët a aiguisé les antagonismes entre ses successeurs potentiels. Et il leur a laissé des finances en ruines. Gbagbo, son irréductible opposant, incarnait une dynamique anti-impérialiste qui dépassait les clivages régionaux. Il l'a troquée en 1992 pour une mobilisation identitaire, l'ivoirité, et a laissé une frange de ses partisans dériver vers une sorte de « national-socialisme ». La doctrine originale avait prospéré, elle aussi, dans un pays malade.

Gbagbo se serait accommodé de la Françafrique si elle l'avait laissé tranquille. Mais Chirac, Sarkozy, Bouygues et tutti quanti pensaient paresseusement que la Côte d'Ivoire devait rester leur propriété. Ils ont profité des excès de certains fans de Gbagbo pour favoriser une guerre civile.

Puis les apprentis-sorciers ont constaté les dégâts : un pays rendu ingouvernable, une équation politique quasi-impossible. Le jusqu'aboutisme des uns et des autres aidant, et leur irresponsabilité, la reprise de la guerre devient de plus en plus menaçante. Une guerre qui pourrait, de proche en proche, embraser toute la région.

Gbagbo ne veut pas renoncer à une stratégie discriminatoire en contradiction avec les convictions panafricaines des pères de l'indépendance (et en cela il chausse les bottes d'Houphouët). Mais en même temps il a compris que la rhétorique anti-françafrique répondait à une aspiration profonde. Comme souvent dans l'histoire, une revendication souhaitable est portée par des leaders peu recommandables. C'est comme ça : la Françafrique a cassé ou assassiné les meilleurs.

Dès lors, la position de l'armée et des ressortissants français pourrait devenir rapidement intenable. On en est à un stade de tension où tout peut s'enclencher sans même que quelqu'un l'ait vraiment décidé : accrochages, embuscades, bavures, attentats, pogroms, « fureur populaire »... Les mèches et les explosifs surabondent, de part et d'autre. Le scénario irakien peut se rejouer très bientôt en Côte d'Ivoire, avec les Français dans le rôle des Américains. L'Élysée l'a si bien compris qu'il envoie à la tête des 4 000 hommes de l'opération Licorne le patron du Commandement des opérations spéciales (COS), le général Poncet, qui dirigea la sinistre opération Amaryllis au Rwanda en avril 1994 : l'« évacuation de nos ressortissants »... dans la déroute et le déshonneur.

Le souvenir est cruel, car si la Françafrique a été défaite au Rwanda, les Rwandais ont payé très cher le manque de détermination africaine à enrayer le génocide – il vaut mieux ne pas trop compter sur la réactivité de l'ONU. Cette fois, les Africains sont prévenus : ils pourraient avoir à faire face rapidement à une crise majeure. La France pourrait se voir contrainte de cesser sa tutelle militaire, ce qu'elle aurait dû faire dès 1962. Ceux qui militent pour l'émancipation de l'Afrique ne peuvent envisager ce résultat, qu'ils souhaitent, sans anticiper les responsabilités qui s'en suivront. La plupart de ces militants ne sont pas au pouvoir, mais leur influence sur l'opinion pourrait, le moment venu, obliger leurs gouvernements à ne pas se contenter de compter les victimes.

François-Xavier Verschave

Sommaire :

<i>Salves</i>	p. 2
<i>Ils ont dit</i>	p. 8
<i>À fleur de presse</i>	p. 9
<i>Lire</i>	p. 12



SALVES

Coup d'État ou coup de bluff ?

Dans la nuit du 16 au 17 mai, une insurrection aurait éclaté dans la capitale tchadienne N'Djaména, menée par des officiers des corps de la Garde républicaine, de la garde rapprochée du président Déby et de la Garde nomade et nationale tchadienne (GNNT). Affirmant en un premier temps qu'il s'agissait d'une manifestation de mécontentement due à des sanctions réprimant des malversations financières au sein de l'Armée nationale tchadienne (ANT), le gouvernement tchadien a fini par concéder que la situation n'avait rien de si anodin. Le 19 mai, le président Déby a déclaré que l'objectif des insurgés était de l'assassiner, attribuant cette intention à des officiers « fanatiques et manipulés ».

Depuis lors, la majorité des observateurs s'accordent pour identifier les insurgés dans l'entourage immédiat d'Idriss Déby. Il s'agirait de militaires de la tribu **tchado-soudanaise** des Zaghawa, à laquelle est apparenté le clan Bideyat du Président. Selon certaines sources, même des Bideyat feraient partie du noyau central de l'insurrection. Pour le site tchadien Alwihda¹, « tous les indices montrent que le président tchadien se trouve désormais abandonné par les siens. » Toujours selon Alwihda, toutes les compagnies de l'ANT sauf la 4^{ème} se sont insurgées et soutiennent le départ du Président ; les militaires brièvement mis en état d'arrestation auraient tous été relâchés, les négociations entre belligérants se déroulant à l'intérieur du clan.

Selon le journaliste Pierre Prier², les putschistes veulent « que le président s'implique sans ambiguïté dans la crise du Darfour. [...] Le clan du président, mené par l'un de ses frères, lui reproche depuis le début du conflit sa position d'arbitre. Les forces tchadiennes auraient d'ailleurs déjà commencé à aider les rebelles Zaghawas soudanais en leur ouvrant leurs magasins d'armes. Avec ou sans l'aval du président ? Toujours est-il qu'hier, les putschistes exigeaient l'envoi d'une force tchadienne au Darfour, pour voler au secours des villages zaghawas ravagés par les milices gouvernementales soudanaises. »

Pour sa part, l'International Crisis Group (ICG)³ met en question « le rôle du Tchad dans les négociations au cours du dernier trimestre de 2003 entre Khartoum » et la rébellion. Ce rôle « a été erroné et contre-productif, car le Tchad a continuellement manipulé le processus afin de satisfaire la demande

de Khartoum d'aborder la crise en tant que problème de sécurité intérieure, sans signification politique. »

Le journaliste Christophe Ayad⁴ écrit : « À la demande de Paris, le président tchadien s'est beaucoup impliqué dans une tentative de médiation au Darfour. » Est-ce à dire que la France aurait donné des conseils « erronés et contre-productifs » ? Pour ménager un accès au pétrole soudanais ? Christophe Ayad en reste à la version géopolitique traditionnelle : « Le ministre de la Coopération, Xavier Darcos, qui se rendra à N'Djaména la semaine prochaine, est chargé de l'assurer du soutien indéfectible de Paris... et d'essayer par la même occasion de juger de la solidité du pion tchadien dans une zone instable, en proie à l'islamisme et à tous les trafics. »

Des associations de défense des droits de l'Homme, jointes à N'Djaména le 17 mai, estimaient que le projet du président Déby de modifier la constitution afin de pouvoir briguer un troisième mandat allait ouvrir une crise sanglante au Tchad. Ces associations doutaient de la réalité de l'insurrection, soupçonnant une mise en scène destinée à justifier la répression de toute forme de contestation des populations. Le 20 mai, leur collectif (le CADH) a publié un communiqué⁵ explicite : « Une fois de plus, des manœuvres orchestrées de toutes pièces sont mises en place pour endormir l'opinion et occulter les graves problèmes auxquels le pays est confronté. [...] Au moment où le peuple tchadien attend le vote de principe de la révision de la Constitution pour instituer une présidence à vie d'Idriss Déby, le pouvoir et ses courtisans mettent en place des scénarios pour détourner l'opinion, intimider les populations. »

Quant à « l'indéfectible soutien » que Paris manifeste à l'égard d'un dictateur abhorré, ces associations seraient fort aise qu'il y soit mis fin. Une source bien informée affirme que des éléments de la garde présidentielle sont omniprésents dans la capitale tchadienne, où des chars circulent sans arrêt. Il en serait de même à Moundou, dans le Sud du pays.

Pendant ce temps, il y a au moins une certitude : la purification ethnique au Darfour poursuit son cours. [SC]

1. www.alwihdainfo.com

2. *Le Figaro*, 19/05, Tchad : le président Déby en difficulté.

3. Témoignage de John Pendergast devant le comité des relations internationales de la Chambre des représentants américaine, 06/05 : *Nettoyage ethnique au Darfur, un nouveau front s'ouvre dans la guerre sanglante au Soudan*. Traduction de l'anglais

par nos soins.

4. Libération, 19/05, *Tentative de coup d'État maîtrisée au Tchad*.

5. AFP 20/05 : Un collectif d'associations s'interroge sur la réalité de la crise.

Bis repetita ?

Nettement mieux armées que par le passé, les forces combattantes rwandaises liées à la mouvance responsable du génocide des Tutsi semblent adopter des postures de plus en plus menaçantes, notamment dans le Nord-Kivu. Selon des sources à Goma, le nombre de ces forces encore en activité dans la **République Démocratique du Congo** (RDC) serait le double des estimations avancées par l'ONU : soit plus près de 20 000 que de 10 000. Elles seraient observées par les forces de l'ONU (la MONUC), mais guère empêchées. Selon ces mêmes sources, les récents affrontements entre certaines de ces forces et des militaires de l'armée de la RDC dans les environs de Goma (Nord-Kivu) ne seraient pas de nature à les décourager. Bref, du côté de Goma, règne l'inquiétude.

De son côté, le **Rwanda** ne fait pas mystère de ses intentions : ou la RDC et la MONUC interviennent pour « empêcher les forces extrémistes d'attaquer », ou il s'en occupera lui-même. Bis repetita ? Installé dans le Kivu en 1994 par une communauté internationale insensée – l'opération Turquoise en tête d'affiche –, ce conflit en extension de la guerre civile au Rwanda et du génocide a eu un coût astronomique. Comment se fait-il que ce « problème » reste en suspens, comme s'il n'était pas un élément majeur dans l'inextricable maquis régional ? Ne serait-ce pas une priorité de couper ses protagonistes de leurs moyens de nuire, et d'identifier ceux qui les leur fournissent ? [SC]

1994, alliance franco-rwandaise

Le colonel de gendarmerie **Bernard Cussac**, l'un des pivots de l'alliance de la France avec le Hutu Power rwandais depuis mi-juillet 1991 en tant que « chef de la mission d'assistance militaire à la République du Rwanda, attaché de défense auprès de l'ambassade de France à Kigali », est censé ne plus avoir été là pendant le génocide commencé le 7 avril 1994. Comme l'ensemble de l'armée française : elle prétend être partie fin 1993, sauf quelques dizaines de militaires embarqués à la fin de l'opération Amaryllis (14 avril 1994), venue évacuer



« les ressortissants français ».

Or, le 26 juillet 1996, le colonel Cussac a gagné en Conseil d'État (arrêt n° 165521) une requête contre l'État français. Celui-ci a été condamné à lui verser (plus les intérêts) « une somme de 900 000 F correspondant à la différence entre l'indemnité de résidence qu'il a perçue lorsqu'il était attaché de défense au Rwanda du 15 juillet 1991 au 12 juillet 1994 et celle qu'il aurait dû percevoir en cette qualité ». Que faisait-il, en « résidence » au Rwanda, dûment constatée et facturée par le Conseil d'État, pendant toute la durée du génocide ? Mieux, il a prouvé, à l'appui de sa requête, « qu'il a exercé ces fonctions » de chef de la mission d'assistance militaire et attaché de défense jusqu'au « 9 octobre 1994 ». La mission d'information parlementaire s'est bien gardée de l'interroger sur ces fonctions prolongées... [FXV]

Justice bâillonnée

Nous avons déjà évoqué (n° 124 et 125) la scandaleuse exfiltration d'un présumé criminel contre l'humanité brazzavillois, le patron de la police congolaise Jean-François Ndengué, avec la complicité d'une haute magistrate requise en pleine nuit. *La Lettre du Continent* du 20 mai apporte quelques précisions édifiantes. Elle confirme le chantage : Denis Sassou Nguesso « menaçait de s'en prendre à l'attaché militaire de l'ambassade de France ainsi qu'aux intérêts de Total ! Juste au moment où la compagnie pétrolière française venait de s'allier à Maurel & Prom (Jean-François Hénin) pour exploiter un nouveau champ *onshore* (Mboundi) jugé très "prometteur". »

Le dossier a été traité en direct « par le tout nouveau ministre de l'intérieur Dominique de Villepin, qui venait à peine de quitter le Quai d'Orsay. À son habitude, il l'avait géré à grands coups de gueule. Tout le monde en avait pris pour son grade, y compris Patrick Hubert, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Dominique Perben qui avait été remplacé par Laurent Le Mesle, auparavant conseiller à la justice de l'Élysée. » Disons plutôt le conseiller à l'injustice, étant donné que sa principale occupation était d'éviter que la justice ne sévisse contre les innombrables crimes et délits de la Chiraquie et de la Françafrique, intimement liées. Ou de faire libérer au plus tôt les complices quand on n'a pu éviter leur procès.

Villepin et Sassou, cependant, n'entendent pas en rester là. Ils veulent « purger » définitivement l'affaire des 353 « disparus » du Beach (nettement plus nombreux, en réalité, à avoir été abattus

en 1999 au bord du Palais présidentiel). D'un côté, Sassou organiserait « avant la fin de l'année un "mbongu", genre de réunion solennelle avec toutes les composantes de la société civile "afin de solder une fois pour toutes les méfaits de la guerre civile et promouvoir une véritable réconciliation". » En attendant, il « a nommé le 23 avril dernier – en remplacement de Patrice Nzouala (décédé en novembre 2003), un nouveau doyen des juges d'instruction – Benjamin Stéphane Ngombé, qui devra "nationaliser" ce procès et désigner quelques coupables. »

« En contrepartie, il a demandé aux "amis" à Paris de suspendre toutes les poursuites judiciaires en France contre ses barons concernés par "l'affaire". Aussitôt dit, aussitôt fait. L'instruction ouverte en 2001 par le tribunal de Meaux a été suspendue début mai sur ordre du procureur de la République, et le dossier est actuellement en attente au tribunal de Paris qui doit statuer sur cette requête, ce qui peut durer de longs mois... Le juge de Meaux Jean Gervillé a par ailleurs été dessaisi du dossier et affecté à la chambre d'instruction de Bobigny (nord de Paris). Son successeur tarde à être nommé... » Il n'est pas sûr que tout le monde accepte cette surenchère dans l'ignominie entre les justices française et congolaise. [FXV]

L'agenda d'Eyadema

Par communiqué de presse du 14 avril 2004 (8232/04), le Conseil de l'Union Européenne conditionne son aide au Togo : elle pose un certain nombre de dates butoirs pour que la « République » togolaise donne des gages de "démocratie apaisée", dans le contexte des élections législatives. Ainsi, après avoir cautionné le maintien d'Eyadema dans tous ses pouvoirs, la France lui rédige et lui fait admettre un bréviaire de la démocratie et de l'État de droit qui satisfait en apparence les revendications en la matière. Et tout le monde de s'extasier, alors qu'en réalité le dictateur garde tous les pouvoirs de ne pas l'appliquer – ou d'intimider ceux qui voudront l'appliquer. Mais entre-temps l'UE aura réamorcé la pompe à fric.

Celles et ceux qui écoutent ces promesses s'engagent donc à croire, par exemple, que le Togo est soumis à l'échéancier suivant (non exhaustif) :

– depuis mi-avril, « engagement de garantir, sans délai, aux média, ONG et représentants de la société civile l'absence de tout harcèlement, censure ou intimidation [...] et] à tous les acteurs politiques et de la société civile et à tout citoyen le droit à la libre expression, à participer aux réunions et aux manifestations pacifiques, en public et

sur tout le territoire national, en l'absence de tout harcèlement, censure ou intimidation. »

– pour fin mai 2004, « engagement de libérer l'ensemble des prisonniers politiques, clairement détenus en raison de leur opposition politique »

– pour mi-juillet 2004, « engagement de transmettre au parquet tous les dossiers de personnes qui sont en détention préventive ou en liberté provisoire en vue d'une clarification de leurs cas en conformité avec la législation en vigueur »

– pour mi-octobre 2004, « engagement de procéder [...] à une révision du cadre électoral » et « engagement de revoir le code de la presse et de la communication pour l'amener à un niveau conforme aux standards internationaux »

– pour mi-janvier 2005, « engagement de revoir le mandat et le statut de la Commission des droits de l'Homme, en vue de garantir son indépendance effective par rapport aux autorités administratives »

– pour mi-avril 2005, « engagement de mettre en place les conditions nécessaires pour que les Assemblées municipales, démocratiquement élues, disposent du mandat et des ressources nécessaires pour assurer une administration locale efficace et démocratiquement légitimée »...

Au moins, les problèmes sont listés et officiellement reconnus. On oublie juste de les appeler par leur nom : Eyadema. [PC]

Biya volé

Le mois dernier (*Billets* n° 125, p. 4), on avait intitulé *Biya vole* une salve sur l'acquisition d'un gros avion par le chef de l'État camerounais. Il s'agissait d'une allusion à un jeu d'enfant, autrefois bien connu, intitulé « pigeon vole ». On ne croyait pas si bien dire. On vient de découvrir en effet que Biya s'est fait proprement « pigeonner » dans l'achat de cet engin. Le Cameroun a dépensé des sommes folles pour aménager somptueusement un vieux coucou bon pour la ferraille, refilé à prix d'or à un parvenu godiche.

Le voyage inaugural qui devait emmener le chef et sa smala à Paris pour la réunion organisée par Chirac à propos du fleuve Niger (cf. *Billets* n° 125, p.12) s'est mal passé : train d'atterrissage capricieux, tournolements au-dessus de Douala. L'avion a fini par se poser sur un aéroport parisien, mais il n'a ramené au Cameroun, quelques jours plus tard, que quelques sous-fifres intrépides. Un autre avion de la flotte présidentielle est venu du Cameroun



recupérer le plus précieux de la cargaison. Rien que des économies pour le budget du Cameroun. Il semblerait que l'acquisition de ce « rossignol » ait fait quelques heureux au passage, pas seulement le vendeur, mais aussi quelques intermédiaires. Quand on gouverne par la corruption, il faut s'attendre à ce genre de désagrément parfois. Ce qu'on appelle « l'arroseur arrosé ». [OT]

Le Sahara, nouveau terrain de jeu des USA ?

On sait comment les généraux algériens ont instrumentalisé depuis 1988 le terrorisme islamique afin d'asseoir leur pouvoir au travers de politiciens fantoches, devant le regard indifférent de la France, voire avec sa complicité¹. Comme souvent lorsque l'on joue avec le feu, le monstre a échappé à ses créateurs, et c'est plus de 100 000 personnes qui ont trouvé la mort entre 1992 et 2000. La lutte antiterroriste sert également de prétexte et de paravent au pouvoir algérien pour perpétuer ses exactions (disparitions et tortures) et continuer ainsi de régner par la terreur².

Cette situation concernait uniquement le nord de l'Algérie, le sud étant jusque là épargné. Depuis l'offensive américaine en Afghanistan, les choses changent. Une large bande saharienne englobant le sud algérien, le nord du Mali, le nord du Niger et le nord du Tchad a vu affluer des combattants islamistes fuyant leur base afghane. Cette partie du désert, très vaste, peu fréquentée, peu contrôlée, a des frontières perméables qui n'existent que sur le papier. Elle offre d'innombrables refuges pour des groupes terroristes très mobiles. Le GSPC³, jusque là dirigé par Mokhtar Belmokhtar, a été repris en main par Abderrezak El-Para⁴, ancien parachutiste des forces spéciales de l'armée algérienne. En février 2003, le GSPC a capturé en Algérie, dans la région d'Illizi, 32 touristes de nationalité allemande, suisse, autrichienne et hollandaise. 31 seront libérés 5 mois plus tard au nord du Mali après un périple de plus de 1 100 km à travers le Sahara, un otage étant décédé durant sa détention, vraisemblablement à cause de la chaleur. Bien que Berlin s'en défende, le gouvernement allemand aurait versé une rançon de 5 millions d'euros afin que les otages soient libérés sans dommage. Voici donc le GSPC riche, avec le moyen d'acheter des armes et de recruter, ce qui n'est pas très difficile dans ces régions pauvres au passé tourmenté.

Une personne en déplacement en février 2004 dans l'Adrar des Ifoghas (région de Kidal au nord du Mali)

confirme avoir vu des hommes enturbannés (de type afghan ou pakistanais, et non avec le chèche traditionnellement porté dans cette région) diffusant par haut-parleur des extraits du Coran, au plus grand agacement de la population locale. À son retour à l'aéroport de Paris, elle a été entendue par la DST qui lui a demandé de reconnaître des personnes sur des photos. Elle en aurait reconnues.

Cette situation ne pouvait qu'attirer les USA, lancés dans leur « lutte contre le terrorisme » à l'échelle planétaire. D'autant que l'Algérie est riche en pétrole et en gaz.

On assiste depuis 2002 à un rapprochement spectaculaire entre les USA et l'Algérie. Le général Mohamed Lamari, chef d'état major de l'ANP (l'armée algérienne) a été reçu trois fois en deux ans à Stuttgart, au QG des forces américaines en Europe, et le général Charles F. Wald, commandant adjoint des forces américaines en Europe, a été reçu à Alger en septembre 2003.

Des instructeurs (on avance le chiffre de 200), des unités des forces spéciales américaines et des troupes militarisées de la CIA seraient actuellement présents dans le Sahara. Ils forment des unités des armées malienne et algérienne à la lutte antiterroriste. De plus, le Pentagone a fourni des renseignements, des images satellite et du matériel de vision nocturne qui ont permis à l'ANP de réussir plusieurs coups de filet entre janvier et avril 2004. Des hommes du GSPC ont été tués, d'autres capturés, et de nombreuses armes saisies.

Afin de renforcer leur contrôle sur la région, une base d'écoute et un aéroport militaire américains sont en construction au nord du Mali, dans la région de Tessalit. Une station d'écoute de la NSA (*National Security Agency*) est déjà implantée au sud de l'Algérie, dans la région de Tamanrasset. D'après l'hebdomadaire français *Le Point*, la société américaine *Brown and Roots Condor* s'est associée à une entreprise algérienne pour allonger la piste de l'aéroport de Tamanrasset afin qu'elle puisse accueillir des avions gros porteurs...

Aux dernières nouvelles, l'émir du GSPC Abderrezak El-Para serait prisonnier du MDJT⁵ dans le Tibesti (nord du Tchad) après avoir été donné pour mort, alors que son bras droit et fournisseur d'armes Hacène Allane, alias Cheikh Hacène, auraient été tué mi-avril durant des accrochages avec l'armée nigérienne dans la région de Tessara (nord du Niger).

La France voit d'un très mauvais œil l'intrusion des Américains dans ce qui

était jusque là sa chasse gardée. D'autant que l'Algérie, qui a pris conscience de l'enjeu stratégique que constitue la libéralisation de son économie, navigue entre ses relations passionnelles avec l'ancienne puissance coloniale et le pragmatisme des propositions américaines.

Lors d'une brève visite à Alger le 13 mai, le sous-secrétaire d'État US chargé du Proche-Orient, William J. Burns, a réaffirmé « l'importance » qu'attachent les États-Unis à leurs « relations exceptionnelles » avec l'Algérie. Selon ce haut diplomate, l'Algérie et les États-Unis « ont un partenariat fort » dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, partenariat qui « va être renforcé à l'avenir ».

Afin de conforter cette nouvelle alliance, l'ANP, qui se fournissait jusque là presque exclusivement en matériel militaire russe, est en train de changer son fusil d'épaule (si l'on ose dire). Les USA s'approprient à lever leur embargo (très relatif) sur les ventes d'armes de guerre à destination de l'Algérie. Selon le journal algérien *El Watan*, l'achat porterait sur des hélicoptères AH-64 Apache, des missiles *Hellfire* ainsi que du matériel électronique de vision nocturne.

D'après le *New York Times* (11/05), le programme du Pentagone pour cette région, appelé *Pan Sahel Initiative* (PSI), a démarré avec un budget de 7 millions de \$. Il concerne principalement le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Il peut être étendu à l'Algérie, au Maroc, à la Tunisie, voire au Sénégal. Le commandement des forces américaines en Europe a réclamé à cet effet un budget de 125 millions de \$ sur 5 ans.

Nul doute que le peuple algérien, déjà profondément meurtri par 132 ans de colonisation française, la confiscation de son indépendance par les militaires puis des années de terrorisme et d'antiterrorisme sanglants, sera le grand perdant de cette confrontation. Quand on a en tête la manière dont les Américains ont l'habitude de gérer ce type d'affaires, les populations locales, notamment touarègues, déjà malmenées par la rébellion des années 90, ne sortiront par indemnes de ce jeu malsain. [AL]

1. Lire Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivière, *Françalgérie*, La Découverte, 2004.

2. Cf. le site d'Algeria Watch, www.algeria-watch.de/fr/mrv/mrvort/machine_mort/machine_mort.htm, et Habib Souaïdia, *La sale guerre*, La Découverte, 2001.

3. Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, créé en 1998.

4. De son vrai nom Amari Saïfi.

5. Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad, rébellion armée du Nord tchadien hostile au président en place Idriss Déby.



Sans Cimade ?

Depuis de nombreuses années, la présence assidue de l'ONG protestante la Cimade dans les centres de rétention d'étrangers en attente d'expulsion contribuait à maintenir au profit de ces étrangers un minimum d'État de droit et de contacts avec l'extérieur. Les ministres de l'Intérieur successifs préférèrent un État à leur mesure, un État ou la police a le dernier mot.

Ils rêvent donc d'ôter ce caillou dans leur chaussure, ce frein à l'expulsion expéditive – la Cimade. Il s'agit de « faire du chiffre » dans le refoulement des étrangers. Nicolas Sarkozy a fait préparer un décret laissant à l'administration le soin de se contrôler elle-même, sans faire appel à un tiers associatif (*Le Monde*, 11/05). Dominique de Villepin confirmera-t-il l'éviction de l'interlocuteur des expulsables ? [FXV]

Les tuyauteries de la corruption

Ancienne filiale d'Elf, la société d'ingénierie pétrolière **Technip** avait de qui tenir quant au volume et à la multiplicité des commissions qu'elle a distribuées. Leur révélation progressive, grâce à quelques magistrats suisses, est en passe de transformer « l'affaire Technip » en « une nouvelle saga judiciaire, dans la lignée de l'affaire Elf » (*Le Parisien*, 13/05). Avec l'ex-directeur Georges Krammer en émule d'André Tarallo.

Le juge Renaud Van Ruymbeké avait déjà mis à jour toute une tuyauterie de détournements autour du traitement du gaz nigérian, remontant entre autres jusqu'au vice-président américain Dick Cheney (cf. *Billets* n° 119). Il est désormais mandaté pour enquêter sur le matelas de bakchichs autour d'une raffinerie égyptienne, en 1997. Trois sociétés offshore ont reçu une cinquantaine de milliards de dollars. L'une d'elles, Cedric, basée au Luxembourg, est contrôlée par l'homme d'affaires irako-britannique **Nadhmi Auchi**. Une vieille connaissance. Ce bon ami de Pasqua est sans doute l'un des « intermédiaires » les plus riches et les plus incontournables des deux dernières décennies, avec Marc Rich et Arcady Gaydamak. Intermédiaires entre le monde des affaires respectueux des lois et les « mondes sans loi » qu'ils ont contribué à dilater. Entre l'Occident et l'Orient, le Nord et le Sud, avec un faible pour les dictatures.

Cedric aurait perçu 24 millions de dollars de Technip. Motif, selon un ancien de la société : « *Krammer a expliqué qu'il fallait verser ces fonds pour éviter d'avoir Auchi contre nous* » (*Le Parisien*, 13/05). Voilà une

intermédiation où l'heure de non-travail a rapporté gros. Et qui donne la mesure d'un personnage auquel était adossée une partie de la Françafrique. [FXV]

Lagarde ne se rend pas

Le 11 juin 2003, la commission d'enquête parlementaire sur la faillite d'Air Liberté auditionnait un expert-comptable, Claude Bonan. Il raconte la deuxième faillite en quatre ans d'EAS (Europe Aéro Services). Reprise en janvier 1993 par Francis Lagarde, « *EAS a fait faillite au bout de deux ans, dans quasiment les mêmes conditions, avec une séparation d'actifs qui a permis à M. Lagarde d'empocher 450 millions de francs. M. Lagarde a été condamné par le tribunal correctionnel de Perpignan, à une peine de deux ans de prison, peine confirmée par la cour d'appel à deux ans de prison dont un an avec sursis. Il a ensuite déposé un pourvoi en cassation qui a été rejeté par la Cour de cassation. Huit ans après, il n'a toujours pas purgé sa peine et circule librement. Le procureur de Montpellier prétend qu'il n'est pas possible d'arrêter M. Lagarde qui aurait déménagé et que l'on ne sait pas où il habite, alors que M. Lagarde habite chez son frère, 6 rue Bizet à Paris.*¹ »

C'est le signe de très hautes protections. Francis Lagarde et ses avions auraient rendu d'éminents services aux Services... 1994 est une année charnière. Pas seulement en Afrique. Selon *L'Express* du 14 octobre 1994, EAS a passé contrat avec Air Algérie pour l'envoi de 6 missiles d'Aérospatiale au Moyen-Orient.

L'homme d'affaires a été interrogé pour la cession de deux avions Caravelle à des narcotrafiquants colombiens. À la clef, le très probable blanchiment d'environ un million de dollars via la banque Colbert, filiale du Crédit Lyonnais (*Libération*, 12/08/1999). Francis Lagarde n'est pas poursuivi... C'est un poulain de Jean-François Hénin, l'un des principaux entrepreneurs du trou du Crédit Lyonnais : deux dizaines de milliards d'euros refileés au contribuable. À ce niveau, la justice ne sait plus compter, Chirac en sait quelque chose. Et puis Hénin est proche de l'Opus Dei, il œuvre dans un au-delà qui échappe au commun des mortels. Ne le qualifiait-on pas de « Mozart de la finance » ?

Sorti quasi indemne du trou du Lyonnais, Hénin refait fortune en Afrique centrale avec sa société Maurel et Prom – dans le pétrole, le bois, le diamant, etc. Toutes activités bien innocentes. Maurel et Prom est une sorte de franc-tireur de Total : on appelle ça une compagnie junior, et ça ouvre bien des portes. *La Lettre du Continent* (20/05) nous apprend

que dans l'entourage du président centrafricain Bozizé, à l'affût des ressources si peu contrôlées de ce pays – le diamant par exemple –, grenouillent le businessman régional Médard Bemba, Jean-François Hénin et... Francis Lagarde.

Le condamné introuvable caracole à la tête de la société Alter Finance, il est devenu l'un des principaux actionnaires d'Électricité et Eaux de Madagascar, une autre coquille françafricaine. Et il conservait encore début 2004 deux avions d'EAS, loués à la compagnie italienne Air One (*La Tribune*, 27/01). Moralité : aucune. [FXV]

1. Le rapport d'EAS et Francis Lagarde avec Air Liberté et Jean-Charles Corbet ? Ils ont les mêmes avocats d'« affaires ».

Sauterelles

On ne redira jamais assez combien l'aide publique versée à une dictature ne sert qu'à l'engraisser. Même si le caractère vital des finalités affichées de cette aide devrait, dans l'esprit des contribuables donateurs, la préserver du pillage. En voici deux exemples, qui ont évidemment beaucoup d'équivalents en Françafrique.

Comme bien d'autres pays africains, le **Burkina** doit faire face à la pandémie du sida. Il compte plus de 500 000 séropositifs. Même trop frileux et inadaptés, les moyens financiers de la lutte anti-sida commencent à grossir. Dans cette lutte, le régime se pose en combattant modèle. Et il installe naturellement à la pointe du combat des officiers de santé très proches du clan Compaoré. Le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS) est présidé par le Président en personne ; son secrétaire général est un médecin militaire, ancien ministre des Sports, dont la gestion à ce poste a été récemment mise en cause. Le CNLS arrose de véhicules flambant neufs et de postes TV des associations montées de toutes pièces.

Ce qui reste pour la prise en charge des malades par les associations et services de santé efficaces (il y en a) est dérisoire... Mais cela n'empêche pas le gouvernement d'annoncer, contre toute évidence, une baisse du taux de prévalence du VIH : il faut montrer aux bailleurs de fonds la performance du modèle burkinabè.

Pendant ce temps, les multinationales françafricaines regroupées au sein de l'association Sida-Entreprises soignent leur personnel local en même temps que leur image. Total, Bolloré, Pinault (CFAO), etc. espèrent ainsi masquer leur longue complicité avec des dictatures dévoreuses de l'argent et de la santé publics.



L'on sait que les nuées d'acridiens (criquets, sauterelles) peuvent dévaster des récoltes et provoquer des famines. La prévention anti-acridienne, grâce à des épandages par avion, s'avère donc cruciale. L'ancien dictateur malgache Didier Ratsiraka n'a pas délaissé ce créneau de pillage (il n'en a négligé aucun). Il a rattaché directement à la présidence le Centre national de lutte anti-acridienne (CNLA) ; il a installé à la tête du dispositif un de ses conseillers, le général Victor Rahamatra, et son propre fils Xavier. Non seulement une partie de l'argent de l'aide internationale a été «privatisé», mais le fiston s'est accaparé le marché juteux de l'épandage en créant sa propre société d'aviation, la SONAVAM. Celle-ci aurait absorbé les avions de l'adjudicataire précédent, la compagnie aérienne TAM, acculée à la faillite par des impayés, ainsi que les avions et les voitures du CNLA. Comme disent les sauterelles affamées : « Tout ce qui rentre fait ventre ». [FXV]

Laboratoires et doctrine

Le général US Geoffrey Miller a commandé durant 18 mois le camp de Guantanamo, avant de devenir fin mars le patron des prisons américaines en Irak. Juste avant de quitter le célèbre camp, il l'a fait visiter fièrement à des journalistes : « *Guantanamo est un laboratoire. Il est expérimental dans la manière dont nous avons entraîné des analystes et des experts* ». Des «experts» expédiés ensuite en Irak, munis de « vingt techniques d'interrogatoire » (*Le Canard enchaîné*, 12/05).

Voici deux ans (*Billets* n°100), nous avons dénoncé très fermement « un nouveau concept : celui de «prison offshore». Tous ceux [...] qui s'intéressent à la gangrène proliférante que constitue le système des paradis fiscaux, bancaires, financiers, etc. [...] comprendront ce que cela signifie. L'endroit choisi (la base US de Guantanamo, à Cuba), est à dessein un lieu où ni les lois américaines ni les conventions internationales ne s'appliquent. Le précédent, venant d'un pays qui veut imposer sa morale au monde mais contourne ouvertement la sienne propre et les lois du monde, est d'une gravité extrême. À quand les camps de concentration en Antarctique ou aux îles Kerguelen ? Les traitements dont s'est déjà fait écho la presse [...] augurent d'une «non-justice sans limites» – aux antipodes du but de guerre affiché par les Américains. [...] Le principe même de «prisons sans lois» [...] introduit une faille mortelle dans le système des droits humains que le monde s'efforce de se fabriquer depuis

un demi-siècle. [...] Le principe des «mondes sans lois», qu'a initié la finance internationale, trouve ici une de ses applications ultimes. »

C'était en février 2002. On le voit mieux aujourd'hui : l'humiliation et la déstructuration des prisonniers sont à la base des nouvelles techniques expérimentées à Guantanamo et transférées en Irak. Elles sont clairement contraires aux conventions de Genève, dont les responsables américains ont dit à plusieurs reprises le peu de cas qu'ils faisaient. Mal leur en a pris : le non-respect de ces conventions se confirme comme l'un des meilleurs moyens de perdre politiquement une guerre provisoirement gagnée par la supériorité des moyens militaires. Mondialement ressentie et réprouvée, l'humiliation démoralise les coalitions guerrières.

Les Lacheroy, Trinquier et Aussaresses avaient eux aussi, il y a près d'un demi-siècle, gagné la bataille d'Alger puis celle des djebels. Ils ont perdu leur guerre d'Algérie, mais enseignèrent néanmoins leur doctrine de terreur à la CIA et aux forces spéciales US, pour application au Vietnam et dans les centres de torture latino-américains. Les héritiers français de cette doctrine ont, selon Patrick de Saint-Exupéry, « fourni la méthodologie » du génocide de 1994 au Rwanda – un pays dont ils ont fait leur « laboratoire ». Eux encore ont perdu leur guerre... À quel prix !

Commandant en chef pour le Proche-Orient et l'Asie centrale et méridionale, le général John Abizaid a été auditionné par le Sénat américain. Il a parlé, à plusieurs reprises, de « *problèmes systémiques* ». « *Notre système est cassé* », a-t-il affirmé, en expliquant qu'il s'agit d'un « *problème de doctrine* ». Toute la politique de détention et d'interrogatoire serait à revoir (*Le Monde*, 21/05).

Problème : comment changer un système « cassé » sans avouer qu'il a été enseigné et ordonné, donc avalisé par les plus hautes autorités militaires et civiles ? Peut-on revoir une « politique » si par ailleurs le ministre de la Défense crée une unité secrète d'interrogateurs hors-la-loi, le SAP (*The New Yorker*, 15/05) ? Les États-Unis ont ce problème : leur Parlement et leur presse l'ont ouvert, ils ne l'ont pas encore laissé étouffer.

Officiellement, la France n'a pas ce genre de problème. Les parlementaires et les médias hexagonaux, à de très rares exceptions près, n'ont eu de cesse de refermer, aussitôt qu'il pointe le bout de l'oreille, le problème des méthodes des forces spéciales françaises (voir *À fleur de presse*, *Le Casoaï*) et de la doctrine de contrôle des populations dans les dictatures néocoloniales. Le résultat est

désastreux moralement. Il le sera aussi politiquement. [FXV]

VGÉ à la manœuvre

Le projet de "constitution" européenne (en fait un super-traité interétatique) a été supervisé par Valéry Giscard d'Estaing, grand ami de feu Bokassa. On ne s'étonnera pas dès lors qu'il prévoie de graver dans le marbre l'ultralibéralisme, fermant la porte à tout débat public sur le type de société que veulent les Européens. Il comporte aussi deux articles peu évoqués lors des débats publics sur le sujet. L'article 40 indique en son § 3 : « Les États membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires ». « La Constitution tranche ainsi le débat mené dans les principaux pays, sous la pression du lobby militaro-industriel, en faveur de l'augmentation des budgets militaires », commente Yves Salesses (*Copernic Flash* n° 5, 09/2003). Et l'article III-63 soumet l'adoption de mesures de lutte contre la fraude de l'impôt sur les sociétés à une double condition : l'unanimité, et leur nécessité « pour assurer le fonctionnement du marché intérieur et éviter les distorsions de concurrence ». Vive les paradis fiscaux ! On imagine mal le Luxembourg ou même la City de Londres se tirer au cœur une balle antifraude. [VS]

Déroutes

Grande nation maritime, la Suisse a gagné l'America Cup. Eden de l'argent sale, elle a finement barré ses négociations fiscales avec l'Union européenne (UE) : non seulement elle a préservé le secret bancaire de ses dépôts étrangers (des milliers de milliards d'euros à l'abri de toute « coopération fiscale »), mais elle a en quelque sorte noué son statut d'asile fiscal à celui du Luxembourg, rendant très difficile toute amélioration future de la lutte contre la fraude dans l'Union (à cause de la règle de l'unanimité). C'est George W. Bush qui doit être content, tout comme ses idéologues et ses stratèges : l'Europe sera en manque d'argent public. Mais les dirigeants européens qui ont fait cette fleur à la Suisse et au Luxembourg savaient parfaitement ce qu'ils faisaient. Lequel n'y a pas un compte ?

La majorité des Européens ne veulent pas des OGM tant que la pression des multinationales brevetées l'emportera sur le principe de précaution. Certains gouvernements font mine de partager cette opinion. Mais ils se sont abrités derrière la commission de Bruxelles pour



mettre fin au moratoire sur la mise en culture et la commercialisation des plantes génétiquement modifiées. C'est l'Amérique pour le lobby agro-industriel qui a financé Bush ! Et "converti" la plupart des décideurs de l'Union.

Le Parlement européen avait voté contre la brevetabilité des **logiciels**, avec l'appui des entreprises européennes du secteur. C'est comme si l'on voulait breveter des cours de faculté : de quoi geler l'innovation et favoriser les monopoles. Le lobby US de la propriété intellectuelle, qui inclut ceux de la semence et du médicament, a convaincu la Commission européenne de passer outre l'avis du Parlement – avec le discret soutien des gouvernements de l'UE. C'est étonnant, tous ces buts que ces derniers marquent contre leur camp. Il a fallu moins que ça en Italie pour chercher et trouver une série de matches truqués dans le Calcio.

Il va sans dire que toute cette floraison de taxations sur la propriété intellectuelle sera payée cash par les pays du Sud. [FXV]

La chiraquie tombe dans les POM

Nous avons oublié de mentionner un intérêt du nouveau statut de la Polynésie française dans l'énumération de notre numéro de février (n° 122) : son entrée en vigueur a servi d'excuse à **Gaston Flosse**, président du POM (Pays d'outre-mer), avec la bénédiction de

Jacques Chirac, pour dissoudre l'Assemblée territoriale afin d'échapper à une motion de défiance. Bien mal leur en a pris : Flosse est tombé de son trône suite aux élections territoriales post-dissolution, le 23 mai.

Cette contorsion constitutionnelle était sans précédent, même si le président par intérim du Vanuatu a tenté de faire de même en mai alors qu'une motion de censure déposée par l'opposition devait être examinée.

L'hôte de l'Élysée n'avait déjà rien pu faire pour son autre roitelet du Pacifique : **Jacques Lafleur** s'est fait détrôner en Nouvelle-Calédonie¹ par le tir du missile Didier Leroux, un beau-frère de Vincent Bolloré. [PC]

1. Selon Mme Tasca, « *bien que la Nouvelle-Calédonie ne soit pas [...] constitutionnellement définie comme telle, elle est bien également un pays d'outre-mer* » (Revue française de droit constitutionnel, n° 46, 2001, p. 382).

Bon point

– Pour la première fois, le régime de Brazzaville déclenche notre stupéfaction dans un sens positif : il a ratifié les statuts de la **Cour pénale internationale**. Ce qui signifie qu'un responsable de futurs crimes contre l'humanité dans ce pays martyrisé pourra être jugé par cette Cour sans qu'elle ne soit sollicitée par le très politique Conseil de sécurité de l'Onu

(qui a le pouvoir de faire juger ceux commis depuis juillet 2002). Denis Sassou Nguesso perd ainsi la protection de Jacques Chirac pour les massacres qu'il serait encore tenté de faire commettre. Mais il a signé avec George W Bush un accord lui permettant de ne pas être livré par les États-Unis à la CPI. Devra-t-il un jour s'exiler outre-Atlantique ?

Campagne¹

LES DICTATEURS AMIS DE LA FRANCE ?!

Comme promis dans notre numéro 125 (p. 8-9), nous vous informons de la liste des signataires de la lettre adressée à Jacques Chirac, président de la République : Comi M. Toulabor (directeur d'études, CEAN, FNSP), Tiken Jah Fakoly (chanteur), Almamy Mamadou Wane (écrivain), Pius N'Jawe (journaliste), Benjamin Moutsila, Ardiouma Sirima (président du COFANZO, Collectif France Affaire Norbert Zongo), Benjamin Toungamani, Mary Albert Colelat (membre du bureau de la Fédération des Congolais de la Diaspora), Sœuf Elbadawi (journaliste)...

1. Contact : Fabrice Tarrit, Coordonnateur des activités militantes ; tél: 01 44 61 03 25 ; fax: 01 44 61 03 20 ; mail : fabrice.survie@wanadoo.fr

(Achévé le 24/05/04)

IDEOLOGIES

Nérophobie. Pourquoi l'Afrique de papa meurt

par Odile Tobner

On avait eu naguère un ballon d'essai dans l'hebdomadaire *Marianne* (21/07/03), sous la plume d'un certain Patrick Girard et sous le titre *L'Afrique à la dérive*. On a eu ensuite le morceau de résistance avec la parution début 2004 du livre de Stephen Smith vicieusement intitulé *Négrologie*. Chez l'un et chez l'autre on trouve les mêmes thèses racistes – il faut appeler un chat un chat –, inspirant la même idéologie fumeuse et le même discours confusionniste pour les vulgariser. Et ça marche. L'«essai» de Smith, vague salmigondis de chiffres, de pourcentages, de citations, invérifiables faute de références précises, a obtenu le Prix de l'essai de France Télévision. Il faut dire qu'il caresse dans le sens du poil le raciste qui sommeille dans le juré franchouillard, fleur de l'establishment médiatique parisien.

Dans un premier temps on se dit : qu'est-ce que c'est qu'un fourre-tout aussi nul ? Et puis on y regarde de plus près pour discerner ce qui est véhiculé dans ce magma. Il y a d'abord une vision apocalyptique de l'Afrique subsaharienne : horreur des guerres, ravages de la corruption, progrès de la misère. Le tableau est facile, l'évidence est indiscutable. D'ailleurs Smith, dans les débats, ne cesse de marteler le caractère « *factuel* » (sic)

de son exposé. Mais il n'y a pas que cela. L'ambition de l'auteur est de dénoncer les causes d'un tel état de fait. L'explication est d'une simplicité tautologique confondante : c'est comme ça parce qu'on est en Afrique et qu'il y a des Noirs. Toute l'Histoire s'éclaire alors miraculeusement aux yeux des naïfs qui n'y comprenaient rien. La guerre de cent ans ? C'est parce qu'on était au Moyen-Âge. On peut jouer à l'infini. La guerre 14-18, c'est parce qu'il y avait des Allemands et des Français. La Shoah ? C'est parce qu'il y avait des Juifs et des Allemands, etc. etc. L'embêtant avec ce genre de causalité, c'est que c'est difficile de trouver le remède, et sinon à quoi bon cette redondance ? On comprend bien que l'Afrique rêvée de Smith serait sans Noirs, mais cela relève quand même de l'utopie, quoique...

Encensé sur les plateaux de télé peuplés de compères de tout poil – le compère idéal étant un Noir, consentant ou piégé –, Smith est soumis à rude épreuve quand il affronte un public non trié d'Africains indignés. C'est ce qui s'est passé le 2 mai au Salon du livre, à Genève. Il lui arrive alors de montrer le bout de l'oreille en conseillant à ces métèques de retourner chez eux s'occuper de leurs pays. Le Pen ne dit pas autre chose. On ne voit pas



pourquoi on snobe celui-là dans l'intelligentsia française : il en est le fleuron le plus méconnu. Si on allègue, comme cause du désastre africain, le pillage subi à grande échelle, et qui n'a jamais cessé, Smith là aussi a une réponse très simple : « *Il ne faut pas être faible* ». Le culte de la force, il n'y a que cela de vrai. Cette phrase est réaliste quand c'est un authentique défenseur des faibles qui la prononce, tel Fanon, partisan de la lutte contre l'oppression. Smith peut le citer, il n'a rien à voir, ni de près, ni de loin, avec Fanon. La phrase chez lui est seulement cynique, puisqu'il n'est jamais personnellement entré en lice pour les opprimés et qu'il se contente de marquer les points. On ne voit pas, professant un tel catéchisme, qui ou quoi il peut blâmer, à part les faibles et les vaincus.

Là où son livre est une pure escroquerie c'est qu'il prétend y donner des conseils aux Africains, qui devraient être honnêtes, travailleurs, tolérants, désintéressés. On connaît la chanson depuis qu'il y a des missionnaires. Smith se garde bien, lui qui dit parler vrai et sans ménagement pour quiconque, d'expliquer pourquoi à chaque fois qu'un Africain fort s'est dressé, les amis de l'Afrique l'ont tué, pourquoi ils ont mis et maintenu au pouvoir par la force les plus couards, les plus dociles, les ont armés contre leur peuple. Et ensuite il a le culot de venir faire honte aux Africains des chefs qu'ils ont.

Un thème de ce livre, commun également à Girard, laisse perplexe : c'est une charge bizarre contre la négritude, qui serait responsable de tous les maux. On sait en effet à quel point cette notion a été surexploitée de façon caricaturale par la francophonie avec Senghor, culturellement et politiquement inféodé à la France. Depuis que Senghor n'est plus utilisable, on n'en entend plus guère parler. Pourquoi l'exhumer pour la pourfendre ? Si on comprend bien le galimatias de Smith,

il désignerait sous ce nom non la vieille lune senghorienne mais une sorte de « Black consciousness » qui l'irrite au plus haut point. Il faudrait, selon lui, que les Noirs oublient qu'ils sont Noirs.

En soi ce serait d'abord une sorte de décervelage, niant la réalité. Si la notion d'identité noire était au contraire de plus en plus forte, elle permettrait de lutter contre les guerres fratricides, attisées et instrumentalisées par des intérêts étrangers à l'Afrique, et qui y sont le principal fléau à l'heure actuelle. Il est surprenant en effet que Smith donne ce conseil au moment où, après avoir été une malédiction, l'identité noire devient un orgueil, et où les Noirs commencent à s'approprier leur Histoire. Le sort qu'il fait à l'affaire du site de Gorée, contestant son authenticité, est à cet égard éloquent. Il y a au moins trois lieux en France qui prétendent être l'Alésia de Vercingétorix. Au moins deux et peut-être même les trois sont faux. Tout le monde, à part une poignée d'archéologues, s'en fout. Quand on va sur l'un de ces sites c'est pour communier avec la révolte gauloise. Il y a une méchante stupidité à vouloir priver les Noirs d'un lieu de mémoire et ridiculiser leur prétention à célébrer leur Histoire

Il est clair que le but allégué du livre, rendre service à l'Afrique et aux Africains, est d'une pitoyable hypocrisie. Le but réel est de dénigrer le monde noir et la malhonnêteté consiste à utiliser pour cela tous les maux qui ont été apportés à l'Afrique par le monde blanc, la course à l'enrichissement par tous les moyens, le gangstérisme, les trafics d'armes. De quoi les gens dont Smith est le porte-voix ont-ils peur ? Non pas que l'Afrique meure, mais seulement que « leur » Afrique meure. En tous cas en se faisant l'idéologue d'une aussi mauvaise cause, Smith a achevé de se discréditer comme journaliste.

ILS ONT DIT...

Mondialisation

« [...] La France et le Royaume-Uni ont présenté à Paris un projet destiné à apporter aux pays du Sud les 50 milliards de dollars qui manquent toujours pour financer les «objectifs de développement du millénaire» (succinctement, réduire la pauvreté de moitié entre 2000 et 2015). [...] En quelques mots, l'idée de ce projet consiste pour les pays dits «en développement» à emprunter sur les marchés financiers à des taux d'intérêt réduits grâce à une garantie de la part des pays riches. Ainsi, la dette du tiers-monde continuera sa course folle et les remboursements exigés s'accroîtront encore ! Mais surtout c'est la quadrature du cercle : pour tenter de réduire la misère, on fait appel aux rentiers et aux spéculateurs financiers, dont la seule motivation est le profit à court terme et dont l'action aggrave les inégalités, donc accroît la misère. [...]

On nous dit que l'aide publique au développement (APD) est de 57 milliards de dollars et qu'il faudrait la doubler. Certes. Mais que compte-t-on dans cette APD qui est censée prouver la générosité des gouvernements du Nord ? Tout d'abord, seuls 32 milliards de dollars sont des dons, le reste est sous forme de prêts, qui seront eux aussi remboursés. La mariée est déjà moins belle ! De plus, on compte dans ces montants des dépenses qui ne profitent pas

directement aux populations du tiers-monde. Quand un pays du Nord décide d'envoyer un avion de vivres et de médicaments à un pays en détresse, l'affrètement de l'avion, l'achat des vivres et des médicaments, le salaire de ceux qui préparent ou effectuent le voyage sont comptés dans le montant de l'aide délivrée, mais les sommes correspondantes restent au Nord, seul le produit transporté arrive sur place et cela représente une bien maigre part des sommes annoncées. De même pour des missions d'experts envoyés dans les pays du tiers-monde pour évaluer le plus souvent les possibilités d'investissement d'entrepreneurs du Nord. Les intérêts du pays créancier sont donc souvent plus déterminants que les besoins réels des populations.

Pourtant, il est possible de consacrer des fonds à lutter contre la pauvreté au Sud. En effet, une vraie aide au développement de 80 milliards de dollars existe déjà, uniquement sous forme de dons, et ces sommes sont utilisées avec une bien plus grande sagesse que l'APD actuelle [...] : selon la Banque mondiale, les migrants originaires des pays en développement envoient chaque année 80 milliards de dollars à leurs proches restés au pays. La montée des égoïsmes dans les pays les plus industrialisés et les politiques répressives à l'encontre des migrants en sont d'autant plus insupportables. [...]

Même si la France de M. Raffarin aime claironner qu'elle augmente son APD, il faut savoir qu'il s'agit d'une illusion



d'optique. En 2003, près de 30 % de l'APD française proviennent des allègements de dette que la France accorde aux pays les plus pauvres. En fait, les pays pauvres remboursent la France qui leur reverse l'argent et le comptabilise dans l'APD ! [...]

[Le] Sud crée des richesses considérables, très vite aspirées vers les riches créanciers (banques, marchés financiers, etc.) au Nord grâce au mécanisme de la dette. Ainsi, en 2002, l'ensemble des pays en développement a remboursé un total de 343 milliards de dollars au titre du service de la dette (6 fois l'APD !), soit 95 milliards de dollars de plus que les nouveaux prêts qu'ils ont reçus.

Si on annule véritablement la dette du tiers-monde, on libère au Sud des sommes considérables qui rendent enfin possible une véritable lutte contre la pauvreté. Mais M. Sarkozy aura-t-il la volonté d'abandonner ce puissant outil de domination qu'est la dette ? » (Damien MILLET et Eric TOUSSAINT, rubrique *Rebonds, Libération*, le 26/04).

[Voilà de quoi remettre les pendules à l'heure.]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

La Lettre du Continent, Honoré Gbanda, 20/05 : « Conseiller à la sécurité à la présidence ivoirienne, l'ancienne éminence grise du Maréchal Mobutu est actuellement très actif dans le secteur du renseignement dans l'entourage du président Laurent Gbagbo (son nom de code est "Joseph"). Avec l'appui du Pasteur Moïse Koré, devenu l'homme le plus puissant de la Côte d'Ivoire – ce dernier est le conseiller spirituel autant de "Laurent" que de "Simone" Gbagbo – Honoré Gbanda ambitionne d'être candidat à la magistrature suprême au Congo démocratique. [...] Honoré Gbanda compte également sur Laurent Gbagbo et Moïse Koré, qui ont tous deux rencontré la semaine dernière à Praia le président angolais José Eduardo dos Santos, pour bénéficier d'un appui de Luanda pour son "retour triomphal" à Kinshasa. »

[Voir opérer à Abidjan l'âme damnée de Mobutu, ce n'est déjà pas rassurant. La voir ambitionner de diriger l'ex-Zaïre exsangue, avec l'appui d'un dos Santos qui a donné la mesure de son savoir-faire au Congo-Brazzaville et à Cabinda, il y a de quoi désespérer les Congolais des deux rives. FXV]

AFP, *La Société nationale des pétroles du Congo veut lutter contre la pauvreté*, 14/05 : « La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a créé samedi [15 mai] à Brazzaville une Fondation dont l'objet est d'intervenir dans la réalisation d'œuvres d'intérêt social, a annoncé son président directeur général Bruno Jean-Richard Itoua. [...] M. Itoua a indiqué que la SNPC s'était engagée dans des actions sociales pour lutter contre la pauvreté qui touche 70 % des 3 millions de Congolais. »

[La Françafrique adore cet exercice : plus c'est gros, mieux ça passe. Rappelons que la SNPC est l'un des instruments privilégiés de pillage de l'or noir congolais par la dictature criminelle de Denis Sassou Nguesso – dont Bruno Itoua est le neveu. Ce régime népotique, au sens littéral, est le principal responsable de la misère d'une grande majorité des Congolais. L'argent du pétrole n'est pas pour eux, mais ils héritent par contre de l'incroyable surendettement de leur pays, dominé depuis bientôt trois décennies par le trio Elf-Chirac-Sassou. Jean-Richard, le trop bien nommé, se moque vraiment des gens pauvres. Mais il soigne son image. – FXV]

Inter-Press Service (IPS), *Recherché en Afrique, demandé en Iraq. Les forces de la Coalition trouvent une nouvelle utilité pour un trafiquant d'armes indexé comme criminel en Afrique*, 20/05 (Julio GODOY) : « Le trafiquant d'armes Viktor Bout, véritable marchand de mort qui armait les conflits en Afrique, était recherché... jusqu'à ce que la guerre d'Irak n'éclate. Aujourd'hui, les États-Unis et la Grande Bretagne font largement appel à ses services de mercenaire en Irak. La condamnation pour son rôle dans les guerres du diamant et autres conflits en Afrique

subsaharienne durant ces dix dernières années a été silencieusement effacée.

Originaire du Tadjikistan, Bout constitue un allié bien embarrassant à reconnaître publiquement. Mais les membres de la coalition lui font des faveurs tout à fait exceptionnelles au vu des tâches qu'il accomplit pour eux.

En mars dernier, le Conseil de sécurité des Nations-unies a élaboré une résolution visant à geler les avoirs des mercenaires et marchands d'armes qui avaient soutenu Charles Taylor, le dictateur déchu du Liberia. Selon des sources diplomatiques françaises, Bout devait figurer en tête de liste. Pourtant, selon des diplomates et certaines sources à l'ONU, les États-Unis ont tout fait pour mettre Bout hors de cette liste.

Selon les sources d'IPS, les responsables américains expliquent, de façon non-officielle, que c'est parce que Bout est utile en Irak. Ainsi, selon des diplomates français bien placés, une des nombreuses compagnies de Bout fournit un soutien logistique aux forces américaines en Irak. Ils indiquent également que sa compagnie privée, British Gulf, assure le ravitaillement des forces d'occupation. Et de conclure qu'en reconnaissance pour ses services, les Américains comme les Britanniques se sont opposés aux efforts des Français visant à inclure Bout dans la liste onusienne des mercenaires.

« Nous sommes écœurés de voir que Bout ne fait pas partie de cette liste alors qu'il est le principal fournisseur d'armes », révèle un diplomate impliqué dans les négociations de la résolution de l'ONU. « Si nous voulons la paix dans cette région (l'Afrique de l'Ouest), il semble évident que Bout doit figurer sur cette liste. »

Selon les Français, le gouvernement britannique avait bien inscrit Bout sur sa liste de mercenaires, dans un premier temps. Avant de le retirer sous la pression des États-Unis. En 2000, Peter Hain, alors responsable pour l'Afrique du ministère britannique des Affaires étrangères, décrivait Bout comme « le chef des violateurs d'embargo, et... un marchand de mort possédant des compagnies aériennes qui acheminent des armes pour les rebelles d'Angola et de Sierra Leone ».

Aujourd'hui, l'Irak est un nouveau terrain d'affaires pour Bout, sans véritables risques, malgré les efforts des Nations-unies pour le coincer, selon des sources diplomatiques françaises. Bien sûr, Bout n'a laissé que peu de traces de ses activités en Irak. Les officiels français disent que la compagnie British Gulf va bientôt changer de nom maintenant qu'elle est identifiée comme la sienne. [...]

Les Nations unies savent, de par ses activités en Afrique, de quoi Bout est capable. [...] Après avoir démarré sa carrière de marchand d'armes en Afghanistan [...], il était parvenu à établir des relations privilégiées avec des chefs d'État et des chefs rebelles tels que le défunt Jonas Savimbi d'Angola, l'ancien président libérien Charles Taylor, l'ancien président zaïrois Mobutu Sese Seko et le libyen Mouhamar Kadhafi. « Il avait



accès à ce que les seigneurs de la guerre désiraient » explique André Velrooy, un journaliste norvégien qui a enquêté sur les activités de Bout pour le compte du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ). « *La fin de la guerre froide a déversé sur les marchés privés d'immenses stocks d'armes et de pièces détachées souvent cédées à très bas prix.* »

Bout avait la capacité, selon Velrooy, non seulement de fournir des armes légères, mais aussi des armements militaires lourds, et de les livrer pratiquement n'importe où dans le monde. « *Et ses associés – d'anciens membres des forces armées américaines, des officiers russes, des chefs d'État africains ou même de grandes figures du crime organisé – lui ont permis de se confectionner un carnet d'adresses très fourni d'acheteurs et de fournisseurs avec qui traiter.* »

Bout était le plus gros opérateur sur le marché des armes en Afrique. Il dirigeait une myriade de sociétés employant, selon les estimations, environ 300 personnes. Ces compagnies utilisaient entre 40 et 60 avions, constituant notamment la plus grosse flotte privée de gros-porteurs russes Antonov, selon les investigations de ICIJ.

Bout est parvenu à rendre ses activités pratiquement impossibles à retracer. Il louait ses avions à des particuliers ou des sociétés de façon à ne jamais être directement lié à des activités illégales. « *Bout nie catégoriquement toute implication dans le trafic d'armes* », explique Verlooy, « *affirmant n'être rien d'autre qu'un transporteur aérien de marchandises tout à fait légal.* » [...]

Les États-Unis et la Grande Bretagne utilisent donc – et protègent – un trafiquant à qui l'on attribue également des relations d'affaires avec les Talibans. L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* rapportait, en 2002, que Vadim Rabinovitch, un Israélien d'origine ukrainienne, a effectué, avec la complicité de l'ancien chef des services secrets ukrainiens, une livraison aux Talibans d'un lot de 150 à 200 chars d'assaut T-55 et T-62. On pense que les chars ont été transportés par l'une des compagnies de fret aérien de Bout, grâce à un accord passé avec les services secrets pakistanais. Ce marché fut découvert par le bureau de Kaboul du Service de renseignement extérieur russe, le SVR, selon *Der Spiegel*.

En 2001, les Nations-unies ont lancé un mandat d'arrêt international contre Bout. Mais Bout, qui jouit de soutiens haut placés, vivait confortablement installé à Moscou. « *Le problème avec Viktor B.* », explique le quotidien français *Le Monde* citant un expert des services secrets, « *c'est qu'il a servi tellement de monde qu'il y a toujours quelqu'un de puissant pour le protéger* ». [Traduit de l'anglais par Jérôme Gérard]

[Le Monde implique, mais n'explique évidemment pas, que Bout a longuement approvisionné en armes des alliés de la Françafrique comme Jonas Savimbi, Charles Taylor ou la rébellion sierra-léonaise du RUF. Des alliés fort peu recommandables ! Ce qui est nouveau, c'est que la France, ses diplomates et ses médias se portent aujourd'hui à la pointe de la chasse au Bout... émissaire. Décidément, la guerre en Irak a rompu certains deals et omertàs. Mais on attendra un peu avant de décerner à la Françafrique un brevet anti-mercenaires et anti-traffic d'armes. – FXV]

Project Syndicate, Le pillage de l'Afrique par les Français, 01/2004 (Sanou MBAYE) : « La domination politique, économique et militaire incontestée de la France sur ses anciennes colonies d'Afrique Noire est enracinée dans une devise, le **franc CFA**. Créée en 1948 pour permettre à la France de contrôler le destin de ses colonies, quatorze pays (le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la Guinée Bissau et le Tchad) ont maintenu la zone franc même après qu'ils aient obtenu leur indépendance des décennies auparavant.

En échange de la garantie française de la convertibilité du franc CFA, ces pays ont consenti à déposer 65 % de leurs

réserves de devises étrangères sur un compte spécial du ministère des Finances français et ont accordé à la France un droit de veto sur la politique monétaire de la zone franc chaque fois que ce compte spécial serait trop à découvert. Ces décisions ont eu des conséquences dévastatrices pendant quarante ans.

La majeure partie de la réserve de francs CFA provient du commerce entre la France et ses alliés africains. Par conséquent, la zone franc a toujours eu peu d'argent à sa disposition et des taux d'intérêt élevés. D'un autre côté, conformément aux programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, une discipline budgétaire rigoureuse a permis de conserver une inflation faible, comme si se serrer davantage la ceinture au nom de la stabilité des prix constituait la priorité à adopter en matière de politique dans des pays désespérément pauvres touchés par des décennies d'une demande en baisse.

Résultat, une combinaison redoutable de convertibilité des devises, de taux d'intérêt qui grimpent en flèche, d'inflation faible et de mouvement des capitaux sans entraves, qui ne fait qu'alimenter la spéculation et la fuite des capitaux. Les spéculateurs transfèrent des sommes d'argent énormes de la France vers des comptes de dépôts locaux portant des intérêts élevés, collectent leurs gains exonérés d'impôt tous les trois mois et font de nouveau un plongeon sans risque.

Les banques commerciales sont inondées de ces fonds de spéculation à court terme instables qu'elles prêtent aux gouvernements selon les conditions les plus draconiennes possibles. Les banques et les spéculateurs récoltent une coquette somme, les gouvernements sont criblés de dettes commerciales insoutenables, le secteur national de production est privé de financement sur le moyen et le long terme, et la majorité des individus restent empêtrés dans une pauvreté écoeuvrante.

Entre-temps, le transfert libre des profits, le remboursement des dettes et la propension de l'élite à expatrier leurs biens entraîne une fuite des capitaux. Cette hémorragie massive de la devise étrangère est dirigée exclusivement vers la France grâce au contrôle des capitaux qu'elle a mis en place en 1993. Par conséquent, certains des pays les plus pauvres du monde financent une partie du déficit budgétaire français.

La seule raison logique de l'existence du franc CFA est la connivence qui existe entre la France et les élites qui gouvernent ses anciennes colonies dans le but de piller les États de la zone franc. Même les effets bénéfiques de la devise commune sur le commerce entre les pays membres ont été neutralisés par la décision paradoxale prise par les anciennes colonies françaises d'Afrique noire de démanteler la structure gouvernementale fédérale et le marché unique de l'époque coloniale et d'édifier des barrières commerciales à la place. [...] La France et ses alliés se sont opposés au concept d'un gouvernement continental prôné à la fin des années 1950 et au début des années 1960 par des individus comme Nasser et Nkrumah. Ils ont contribué à faire obstruction au projet et à fonder le club africain notoirement inefficace composé de chefs d'État, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ramenant ainsi l'intégration africaine des décennies en arrière. [...]

Pour que l'Afrique française puisse se développer, la zone franc doit être démantelée. La naissance de l'euro a offert à ces anciennes colonies une chance de se libérer de l'étreinte étouffante de la France. Ils ne l'ont pas saisie. Au lieu de cela, ils ont fixé leur devise sur l'euro et non plus sur le franc CFA, tout en gardant les mêmes règles, les mêmes institutions et le même mode de fonctionnement. Cette décision aura certainement des conséquences tragiques pour les citoyens de l'Afrique francophone. »

[Cet ancien économiste à la Banque africaine de Développement n'y a pas appris la langue de bois...]



Doctrines de guerre

Le Casoar (revue des Saint-Cyriens, citée par *Le Canard enchaîné* du 19/05), 05/2004 (Officier anonyme) : « Un interrogatoire sévère [...] ne devrait être employé que de façon exceptionnelle en cas de légitime défense avérée, quand tous les autres moyens possibles ont échoué face à une menace connue, actuelle et terrible. [...] L'interrogatoire sévère devrait être employé seulement contre des terroristes qui cherchent à provoquer des attentats d'un niveau inacceptable. [...] Il utilise des moyens durs, mais strictement nécessaires, limités, sans séquelles irréversibles. [...] L'interrogatoire sévère devrait se pratiquer seulement dans des États légitimes dans le cadre d'une loi d'exception, pratiqué contre des terroristes par des agents des forces de l'ordre. [...] Il ne peut s'effectuer que] sur ordre, à contrecœur, sûrement avec remords. [...] Toutefois,] l'immoralité d'un interrogatoire sévère semble atténuée par son but et les circonstances. »

[À part le souhait d'une « absence de séquelles irréversibles » et la mention d'un très probable « remords », ce long article de doctrine militaire pourrait être signé par le général Aussaresses. Le rédacteur anonyme laisse aux futurs diplômés de Saint-Cyr le soin d'interpréter le qualificatif « irréversible ». L'humiliation, le viol simulé ou réel méritent-ils ce qualificatif ?

L'adjectif « légitime », lui, est mentionné deux fois. L'ennui, avec les doctrines fondées sur l'emploi de la terreur – comme celle enseignée depuis la guerre d'Algérie à nos forces spéciales –, c'est qu'assez vite on ne sait plus bien qui est le terroriste et qui conserve une légitimité. Il n'y en pas hors l'État de droit, que suspend la « loi d'exception » et que contournent les hiérarchies parallèles, chères à nos doctrinaires. Il serait intéressant de savoir si nos officiers suivent le débat autour de la torture des prisonniers irakiens, et si tous se sentent parfaitement à l'aise avec la doctrine exprimée dans *Le Casoar*. – FXV]

Mondialisation

La Libre Belgique, Nauru, de l'opulence à la banqueroute, 19/04 : « L'île de **Nauru** dans le Pacifique Sud, plus petite République du monde, est sur le point de se déclarer en faillite, après avoir bénéficié du plus haut revenu par habitant au monde dans les années 70. Des administrateurs judiciaires ont pris le contrôle samedi des actifs de l'île en Australie, dont plusieurs hôtels et centres commerciaux à Sydney et Melbourne, face à l'incapacité de Nauru d'honorer ses dettes.

[...] Durant la Seconde Guerre mondiale, les Japonais occupent l'île, réduisant en esclavage 1 200 de ses deux milliers d'habitants. Au sortir de la guerre, l'île passe aux mains du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les trois nations vont exploiter à outrance les mines de phosphate et, en 1968 [année de l'indépendance], les deux tiers de Nauru sont transformés en gruyère. Mais le premier président de l'île, Hammer de Robert, poursuit l'exploitation. L'argent facile allait abonder des investissements extravagants comme [...] la création de compagnies aérienne et maritime qui allaient surtout servir à acheminer des produits alimentaires occidentaux, provoquant diabète et maladies cardiaques à l'origine d'un important recul de l'espérance de vie.

Désespéré, Nauru a tout fait pour tenter de sauver son économie, jusqu'à servir de lessiveuse pour la mafia russe. L'île a récemment été accusée d'avoir ainsi blanchi 70 milliards de dollars au travers de ses quelque 400 banques offshore.

Et il y a trois ans, Nauru a accepté de devenir un centre de détention pour les immigrés clandestins demandant refuge en Australie. »

[Après la rente des phosphates exportés pour enrichir des engrais (à peu près épuisée depuis quelques années), puis celle des finances occultes, Nauru n'est plus aujourd'hui qu'une île ravagée, d'aspect lunaire sur 90 % de son sol jadis luxuriant, aujourd'hui rocheux. D'après le Centre

International de Recherche Scientifique, c'est « le pays détenant le plus important taux de diabétiques et d'hypertendus au monde », à cause des produits alimentaires importés, l'agriculture locale n'étant plus possible (www.cirs-tm.org/Pays/paysFR.php?nom=nauru). « La dernière source de revenus de Nauru, son centre financier, avait été mis à l'index par l'OCDE et les États-Unis. En mars dernier, le Parlement de Nauru a voté l'abolition des législations existantes, permettant à des sociétés fiduciaires de s'établir dans cet État insulaire. » (*Flash d'Océanie*, 29/04).

En août 2001, le *Tampa*, un cargo norvégien qui venait de sauver des eaux plus de 400 réfugiés asiatiques rescapés du naufrage d'un ferry indonésien, a été refoulé par l'Australie. La Nouvelle-Zélande et Nauru ont accueilli les rescapés. Après ce scandale, Canberra a ouvert à Nauru le centre de rétention qui héberge notamment les réfugiés des guerres d'Afghanistan et d'Irak auxquelles l'Australie participe. Mais la rémunération correspondante ne suffit pas à endiguer la descente aux enfers de ce micro-État au bord de la vente aux enchères... La mise en demeure par la société américaine General Electric Capital Corporation, suite à une dette colossale de 150 millions d'euros inspire des propositions radicales : « une universitaire australienne, Helen Hughes, a suggéré [...] de] mettre Nauru en vente, y compris ses eaux territoriales, pour éponger une fois pour toutes la dette nationale" (*Flash d'Océanie*, 14/05). Quantité négligeable, les 12 500 habitants d'une île qui n'est plus très utile à un monde sans lois ? – PC]

Mémoire

Libération, Prix Albert Londres à Christophe Ayad, 11/05 (Serge JULY) : « La remise du prix a eu lieu à l'ambassade de France à Pékin, les jurés ayant décidé de parcourir chaque année une étape de la carrière d'Albert Londres. Son dernier reportage avait eu lieu à Shanghai. Il n'est jamais paru, le navire à bord duquel le journaliste se trouvait ayant fait naufrage. »

[On s'étonne que Serge July ait une telle ignorance des circonstances de la mort d'Albert Londres. Le navire qui le ramenait d'Indochine ne fit pas naufrage – ça se saurait. Albert Londres mourut intoxiqué par un feu qui se déclara dans sa cabine. Il y a de fortes présomptions pour que ce feu n'ait pas été accidentel. Le reportage qu'il rapportait d'Extrême-Orient, et plus particulièrement d'Indochine – ce que Serge July gomme également en parlant seulement de Shangai – risquait d'être encore plus explosif que celui sur les exactions coloniales françaises en Afrique Noire, Terre d'ébène, révélant les innombrables victimes de l'exploitation des forêts en Côte d'Ivoire et de la construction du chemin de fer Congo-Océan.

Quant à Christophe Ayad, lauréat du prix Albert Londres, il s'est signalé naguère en publiant dans *Libération* (9 mars 2001), un article particulièrement malveillant pour l'accusé Verschave lors du procès intenté par les dictateurs Bongo, Sassou et Déby. Christophe Ayad y reprenait à son compte les arguments méprisants de la partie civile. Il se réclamait alors de son prédécesseur, Stephen Smith, promu au Monde, et honoré récemment du prix France Télévision. Convenons qu'il s'en est éloigné depuis, renonçant à suivre le fer de lance médiatique de la guerre Paris-Kigali et ses dérives négrologiques. – OT]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Abonnez-vous :

- France : 20 € Étranger : 25 €
 Soutien : à partir de 24 €
 (chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

- Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

LIRE

Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire, *Françalgérie : crimes et mensonges d'États*, La Découverte, 2004.

Le titre lui-même dit assez combien ce livre monumental (665 pages) s'inspire de notre approche et comble une lacune : si, traitant de la Françafrique, les ouvrages publiés par Survie ont si chichement parlé des relations franco-algériennes, ce n'est pas que les mécanismes de criminalité économique et politique y soient différents, c'est qu'ils sont mieux cachés. L'enquête est d'autant plus courageuse qu'elle n'est pas sans danger, quand on sait ce dont sont capables les Services algériens.

Il y a dans ce livre tous les ingrédients pour intéresser nos lecteurs : le rappel des crimes trop méconnus de la colonisation, la récupération de la lutte pour l'indépendance et la confiscation progressive du pouvoir par un petit groupe de généraux formés aux écoles militaires françaises, l'installation d'un fonctionnement mafieux en connivence avec les réseaux françafricains, ravis, l'instrumentalisation de la menace islamiste, l'infiltration de certains maquis, un contre-terrorisme fondé sur la terreur. Et une désinformation globale avec la complicité d'une bonne partie des médias français. Ceux qui ont suivi dans nos publications le sort du Congo-Brazzaville ne seront pas déçus.

Les amateurs de précision ne seront pas déçus : le livre, très construit, est suivi d'un appareil de notes et d'un index qui en font un véritable instrument de travail. Les amateurs de scoops ou d'investigations approfondies n'en sont pas non plus privés, s'agissant en particulier de la collaboration entre Services algériens et français. On ne s'étonnera pas de voir s'imposer dans ce contexte la mouvance pasquaïenne, Marchiani et la DST. Mais les autres mouvances ont laissé faire et se sont tues, y compris la jospinienne.

Bref, l'Algérie aussi vit sous une dictature soigneusement protégée par la France. Les auteurs réclament que cesse ce scandale. Nous aussi : launte algérienne est visée dans notre campagne contre les dictatures françafricaines, démarrée en mai. Nous aurons donc maintes occasions, jusque dans ces *Billets*, de faire écho à cet ouvrage indispensable. [FXV]

François-Xavier Verschave et Philippe Hauser

Au mépris des peuples, le néocolonialisme franco-africain

La Fabrique, 2004, 128 p., 12 € franco à Survie

Ce livre met à jour le scandale à travers lequel la politique mondiale, c'est-à-dire celle des pays riches, se reconstitue chaque jour sur le mode de l'oubli actif et de l'exploitation éhontée de populations dont la vie est en suspens. La vie des uns ne vaut pas celle des autres : il existe un partage entre ce qui est digne de vivre dans des conditions de sécurité maximale et ce qui peut mourir dans l'abandon le plus total.

La Françafrique est l'un des modèles les plus aboutis de cette logique. Le livre de Verschave et Hauser en retrace l'histoire, de la première guerre froide à la mondialisation. Il en décrit les formes actuelles - car, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, tout continue : "Mafiafrrique", paradis fiscaux, scandales politico-financiers en tous genres, guerres civiles entretenues à peu de frais par les grandes puissances. Il précise les impacts sur la France, où la politique du secret et de l'impunité au nom de la "raison d'État" constitue un défi à la démocratie.

Enfin, il trace les voies possibles pour "en sortir", en Afrique comme en France.

François-Xavier Verschave est depuis 1995 le président de l'association Survie.

Philippe Hauser est enseignant de philosophie. Il appartient au comité de rédaction de la revue *Drôle d'époque*, où il publie régulièrement, ainsi que dans la revue *Lignes*.

Guillaume Olivier

L'aide publique au développement Un outil à réinventer

Editions Charles Léopold Mayer, mars 2004, 182 p.,
16 € franco à Survie

Avec la contribution de Saïdou Sidibé
Préface de François-Xavier Verschave

La mondialisation s'accélère et l'on peut aujourd'hui constater que les mécanismes économiques et financiers ont laissé sur la touche des populations entières. L'aide publique au développement ne semble pas avoir rempli ses missions et n'a pas permis d'atténuer les déséquilibres Nord/Sud. En s'appuyant sur l'analyse approfondie des chiffres et de ce qui existe en matière d'aide publique au développement, Guillaume Olivier, acteur de terrain et spécialiste, en dresse un bilan parfois inquiétant mais jamais pessimiste. Le constat de l'insuffisance et de l'inadaptation de l'aide publique au développement débouche sur une série de propositions : respect des droits élémentaires inscrits dans les chartes internationales - à la vie, aux soins, à l'éducation, organisation de l'accès de tous à ces biens, construction d'une nouvelle solidarité internationale... autant de nouvelles priorités pour l'aide publique au développement.

Pierre Caminade

Comores-Mayotte : une histoire néocoloniale

Dossier noir n° 19 d'Agir ici et Survie
Agone, 2004, 182 p., 11 € franco à Survie

En 1975, lors de la décolonisation du territoire des Comores, la France viole la règle internationale du respect des frontières en arrachant Mayotte à son archipel. Condamnée plus de vingt fois par l'ONU, cette occupation reste illégale. Ainsi, le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, à partir de 1997, ont été marquées par une crise politique sans précédent.

Ce dossier noir propose notamment un examen des motivations françaises, dont une présence militaire dans cette région où passe deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient. Il analyse ce processus de "domtomisation" et ses conséquences pour le reste de l'archipel, devenu chasse gardée d'une clique de mercenaires.

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : Antoine Lecanut (AL), Victor Sègre (VS), François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.

Abonnements : Joseph Demeulemeester.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris - Commission
paritaire n° 76019 - Dépôt légal : juin 2004 - ISSN 1155-1666

Imprimé par nos soins -

Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€)

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 - Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 -
http://www.survie-france.org - survie@wanadoo.fr